DIGEST

André YCHÉ

QUELLE DÉFENSE POUR LA FRANCE ?

Préface du Général d'Armée Henri BENTÉGEAT
Avant-propos d'Alexandre ADLER

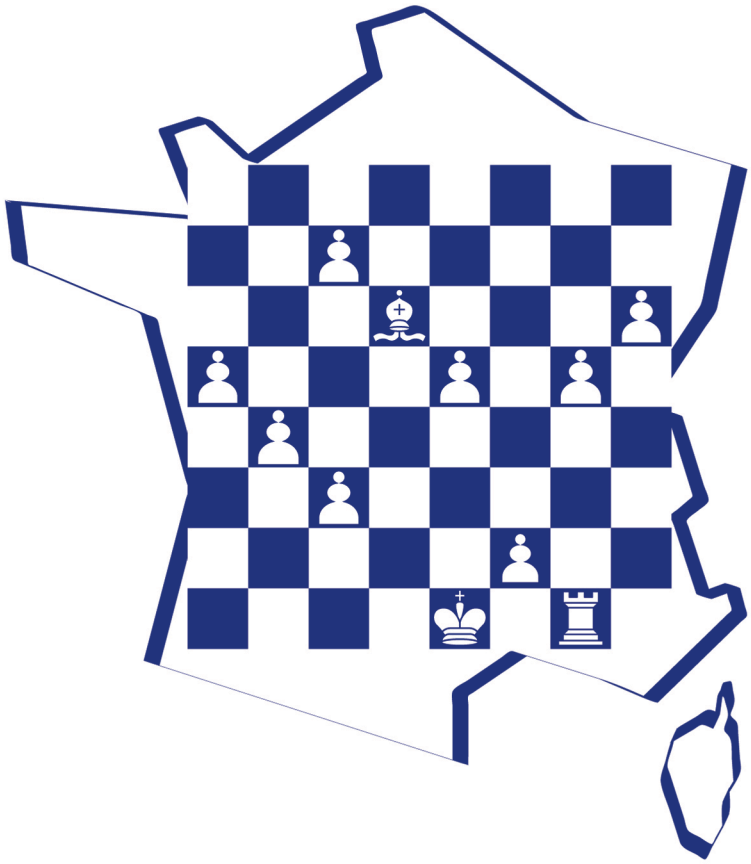

ECONOMICA

TABLE DES MATIÈRES

Préface du Général d'Armée Henri Bentégeat…….

Avant-propos……page1

Introduction : ***Enjeux stratégiques, politique de défense et cohésion nationale***…….page 7

Chapitre 1 : ***Les ressorts de l'esprit de défense***……page 11
Une motivation constante : la défense du territoire……...page 13
Un engouement épisodique : la promotion des valeurs……page 17
Un enjeu négociable : la protection des intérêts……..page 26

Chapitre 2 : ***Les fondements territoriaux de la défense***……...page 35
Stratégies diplomatiques et politique d'alliance : la préservation du pré carré……..page 35
La doctrine d'emploi des forces : une armée continentale……page 42
La configuration de l'outil militaire : priorité au Centre-Europe……page 55

Chapitre 3 : ***L'ère des ruptures***……page 65
Les ruptures stratégiques : redéfinition des enjeux et recomposition des espaces…….page 65
L'impératif technologique : l'accès à l'espace informationnel global……...page 70
Les mutations socio-économiques : flux d'échanges, équilibres démographiques, diffusion des idées et des technologies……page 75

Chapitre 4 : ***L'invention d'un nouveau territoire***……..page 85
Réaffirmer « la voie classique » : alliances de « revers » et politique de puissance……page 87
Inventer une « voie nouvelle » : Soft Power et stratégies indirectes……page 95
L'outil militaire du XXI^{e} siècle : projection de puissance et union franco-britannique…….page 105

Conclusion……..page 125

INTRODUCTION : *ENJEUX STRATÉGIQUES, POLITIQUE DE DÉFENSE ET COHÉSION NATIONALE*

- « Peut-il exister de cohésion nationale qui ne soit fondée sur une ambition nationale et l'État-Providence pourrait-il atteindre ses fins s'il était privé de son indispensable corollaire, l'esprit de défense ? » (page 8).

- « Depuis une dizaine d'années, la suspension de la conscription a mis un terme à la représentation républicaine du peuple en armes, suscitant maints débats au sein même des grands partis politiques. C'est que dès l'origine, deux notions distinctes ont été confondues : l'esprit de défense, manifesté par le port des armes une année durant ; l'épreuve initiatique à la citoyenneté, étape d'intégration indispensable et apprentissage de valeurs collectives. » (page 8).

- « […] la longue histoire de notre vieux pays enseigne l'attachement constant des Français de toutes époques au territoire inscrit dans nos frontières naturelles ; ni la promotion de valeurs universelles, ni la protection d'intérêts ultramarins n'ont pesé en regard de la conquête, de la défense, de la reconquête du territoire national. Bien plus, nos traditions diplomatiques, notre organisation militaire ont convergé vers cette fin, faisant de la France, pays continental ouvert sur l'océan, une puissance principalement terrestre, car essentiellement terrienne. » (page 9).

- « L'Histoire a basculé au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, vidant progressivement le territoire national de sa portée réelle et symbolique, sous l'effet de ruptures stratégiques, d'impératifs technologiques, de mutations socio-économiques, de telle sorte que nous avons désormais un ‘‘territoire’’ à réinventer, un ‘‘modèle’’ de puissance à reconstruire. » (page 9).
- « L'invention d'un ‘‘nouveau territoire’’ suppose une redécouverte de l'Histoire et la réintroduction des réalités du monde moderne dans le cours des traditions politiques et diplomatiques qui sont au cœur de notre identité. » (page 10.)

- « L'enjeu de cette entreprise est vital car de la même manière que la préservation de la cohésion sociale constitue un facteur de puissance de premier plan, l'affirmation d'une politique de défense s'avère un déterminant essentiel de la cohésion nationale. » (page 10)

CHAPITRE 1 : *LES RESSORTS DE L'ESPRIT DE DÉFENSE*

Un engouement épisodique : la promotion des valeurs

- « La diffusion des valeurs chrétiennes au temps des croisades, celles de la République et de la civilisation pendant la colonisation trouvent-elles aujourd'hui un écho ? Celui des Droits de l'Homme et du ‘‘devoir d'ingérence’’, dont il est permis de douter qu'ils mobilisent durablement l'opinion (…). Par rapport au prosélytisme à la fois cynique et naïf, volontiers agressif, professé par nos alliés américains, il est même probable que leur passé colonial a développé, chez les Français et les Britanniques, un profond relativisme quant aux ‘‘valeurs de civilisation’’. Les interventions les plus récentes en Bosnie, au Kosovo, en Lybie traduisent-elles une réelle adhésion à une vision universaliste des droits de l'Homme ? Le public, en s'émouvant devant les images de la barbarie, peut se mobiliser passagèrement en faveur d'une cause humanitaire ; mais deux limites essentielles tempèrent aussitôt la portée d'un éventuel engagement : sa durée, dont il est admis qu'elle ne doit pas excéder quelques mois ; l'absence de troupes au sol. *A contrario*, l'adhésion décroissante aux opérations en matière d'OPEX (opération extérieure). » (page 25).

- « Ce qu'elles perçoivent confusément, c'est qu'on n'impose pas la démocratie par les armes et que si le rôle des armées est de détruire le potentiel militaire adverse au cours d'engagements aéroterrestres ou aéromaritimes de haute intensité et de courte durée, elles s'épuisent inutilement à poursuivre, des années durant, en subissant des pertes disproportionnées vis-à-vis des résultats obtenus, des objectifs politiques que seul, le ''Soft Power'', c'est-à-dire la capacité d'influence et de séduction, permettait d'atteindre. » (page 25).

Un enjeu négociable : la protection des intérêts

- « De ce rapide survol de l'Histoire de France se dégagent quelques enseignements. En premier lieu, si les Français se sont constamment mobilisés pour la défense du territoire national, s'ils se sont véritablement approprié la notion de ''frontières naturelles'' comme constitutives du ''pré-carré'', leur engagement dans la promotion des valeurs universelles, qu'elles soient spirituelles ou laïques, n'a jamais été durable, ni même profond. Il en va de même de la protection de leurs intérêts ultra-marins vis-à-vis desquels ils ont toujours manifesté un grand détachement pour ne pas dire une grande incompréhension. Sans doute faut-il voir dans cette attitude la marque d'une nation d'agriculteurs, d'un réflexe terrien et casanier qui caractérise un pays d'immigration, et non d'émigration comme l'Angleterre, l'Irlande ou l'Italie. » (pages 32 et 33).

CHAPITRE 2 : *LES FONDEMENTS TERRITORIAUX DE LA DÉFENSE*

Stratégies diplomatiques et politiques d'alliance : la préservation du pré-carré

- « L'inventaire des stratégies diplomatiques poursuivies par la France depuis le XVI^{e} siècle conduit à distinguer deux grandes familles : les unes, inspirées de logiques territoriales, consistent dans la création de ''glacis'' protecteurs et dans la conclusion d' ''alliances de revers'' ; les autres, essentiellement politiques, tendent à la constitution ou à l'insertion dans des ''blocs'' selon une logique pouvant conduire à la tentation impériale. » (pages 35 et 36).

- « C'est, *in fine*, la culture d'alliances et de revers qui apparaît, dans la tradition diplomatique française, comme la marque la plus caractéristique d'une stratégie continentale. » (page 37).

- « […] la constitution ou l'adhésion à des ''blocs'' a toujours abouti à sacrifier tous nos intérêts ultramarins pour la défense prioritaire de nos positions sur le continent. » (page 40).

- « C'est bien, en définitive, l'incapacité de la France à choisir le ''Grand large'' qui a provoqué la coalition de l'Europe contre la démesure de ses visées continentales. » (page 40)

- « L'histoire comparée de la France et de l'Angleterre enseigne qu'il est plus facile d'acquérir, par la domination des mers, l'empire du monde, que de préserver la prééminence d'une nation sur un seul continent. » (page 42).

La doctrine d'emploi des forces : une armée continentale

- « Ainsi la pertinence d'une stratégie diplomatique ne peut-elle s'apprécier qu'en regard de la configuration de l'outil militaire et de la doctrine d'emploi des forces. Celle-ci peut être rangée, pour l'essentiel, sous trois rubriques : la relation au territoire, l'action extérieure et la conduite des opérations. » (page 43).

- « Ce tour d'horizon succinct met en évidence la centralité du territoire dans la définition de la doctrine d'emploi des forces, qu'il s'agisse d'en faire l'enjeu principal, voire unique d'un

possible affrontement, d'y trouver une ressource nourricière ou tactique ou d'y voir un risque spatial.

Il souligne en contre-point la faiblesse de la pensée géostratégique dans la culture de défense française, qui explique bon nombre de nos revers. En effet, la vision géopolitique constitue le cadre indispensable de toute stratégie indirecte. S'en priver revient à s'inscrire nécessairement dans une stratégie directe, toujours coûteuse, souvent infructueuse. […]

Enfin se trouve mise en exergue la grande difficulté à concilier la coordination des armes, indispensables dans la conduite tactique d'un affrontement aéroterrestre, et l'autonomie stratégique des moyens aéromaritimes et aérospatiaux, nécessaire à l'atteinte d'objectifs militaires déterminants, dans la profondeur du dispositif adverse, mais aussi à l'obtention d'effets économiques, politiques, psychologiques décisifs, dans le cadre de stratégies indirectes concourant à la gestion globale de la guerre. » (page 55).

La configuration de l'outil militaire : priorité au Centre-Europe

- « Que retenir de cette présentation succincte de l'organisation de l'outil de défense et de ses logiques d'évolution ? Tout d'abord, l'armée française a toujours été conçue, prioritairement, comme une armée continentale et l'histoire ''à éclipse'' de la marine découle, plus que de l'insuffisance de moyens, de la faible adhésion de l'esprit public et, souvent, des dirigeants, aux projets dont elle pouvait constituer le principal vecteur. Ensuite l'insuffisante culture géopolitique de l'ensemble des élites du pays explique, pour partie, une absence de vision mondiale qui a profondément influencé la doctrine et les programmes militaires : de ces deux traits résulte l'inclination constante de la France en faveur de stratégies directes, auxquelles elle n'a su renoncer que sous la contrainte de faiblesses passagères. Enfin, le lien au territoire, très fort en termes d'organisation tout comme au niveau de la doctrine tout comme au niveau de la doctrine d'emploi, tend désormais à se distendre, sur le territoire métropolitain, tout comme outre-mer. En même temps émergent de nouveaux champs d'actions stratégiques, hors nucléaire, mais leur mobilisation exige des systèmes d'armes sophistiqués et onéreux dont l'efficacité suppose une parfaite cohérence : avec l'opportunité d'une redécouverte des stratégies indirectes, ils apportent le risque, pour une nation moyenne, de se trouver exclue de leur exploitation. » (pages 63 et 64).

CHAPITRE 3 : *L'ÈRE DES RUPTURES*

- « Le choix constant en faveur des priorités continentales, l'omniprésence de la dimension territoriale dans la culture de défense, la relative faiblesse de la vision géographique des intérêts français, l'intégration au bloc ''atlantique'', le legs structurant de la force de dissuasion caractérisent, aujourd'hui, l'état des lieux de notre posture de défense. » (page 65).

- « […] s'inscrivant dans la continuité de traditions solidement établies, elle [cette description] n'intègre pas un ensemble de ruptures stratégiques, technologiqueset socio-économiques qui se sont conjuguées depuis deux décennies. » (page 65).

Les ruptures stratégiques : redéfinition des enjeux et recomposition des espaces

- « Trois axes d'observation majeurs sont à privilégier :
    - l'unification du champ stratégique européen ;
    - l'émergence de zones de tensions exacerbées dans un contexte de bipolarisation du monde ;
    - le développement de stratégies indirectes, sur fond de mondialisation des flux d'échange. » (page 65).

- « […] pacifier un territoire revient toujours à déporter la guerre au-delà de ses frontières. » (page 68).

- « Le dernier aspect des ruptures stratégiques qui doivent être prises en considération porte sur l'émergence de stratégies indirectes, sur fond de mondialisation des flux d'échange. » (page 69).

- « L'ensemble des ruptures intervenues survenues depuis une vingtaine d'années, au premier rang desquelles vient l'unification stratégique de l'espace européen, démontrent l'obsolescence du modèle d'armées continentales, au profit de la puissance aérospatiale et aéromaritime, ainsi que des ''forces spéciales'', entrainées au combat dans les conflits non conventionnels. Les effets de ces ruptures stratégiques sont amplifiés par les mutations technologiques et socio-économiques qui les accompagnent. » (page 70).

- « L'irruption massive des technologies de l'information dans les systèmes de défense est à l'origine du concept de ''Révolution dans les affaires militaires'' ou RMA, à partir de trois principes fondamentaux :

  - la maîtrise de l'information ;
  - l'intégration aérospatiale, aéroterrestre, aéromaritime ;
  - la projection de puissance, c'est-à-dire le combat sans contact, à distance. » (page 73).

Les mutations socio-économiques : flux d'échange, équilibres démographiques, diffusion des idées et des technologies

- « Il est donc singulier, à travers un renversement de perspective saisissant, de voir les États-Unis, détenteurs d'un ''Soft Power '' inédit dans l'Histoire, prétendre instaurer la démocratie en Irak, en Afghanistan, par la force militaire, négligeant et dévalorisant ainsi, à grand frais de surcroît, le principal atout en leur possession : leur capacité d'influence et de séduction. » (page 82).

- « Une intervention armée massive et brève, destinée à détruire le potentiel adverse et à installer des capacités de projection utiles pour l'avenir aurait été pertinente et justifiée. Prétendre conquérir les esprits et les cœurs par plusieurs années de présence militaire, fût-ce à travers une doctrine et des méthodes de contre-insurrection conçues par l'armée française et largement éprouvées, traduit une méconnaissance délibérée des précédents historiques dont la France, au même titre que les États-Unis, a déjà fait, en maintes occasions, l'amère expérience. » (pages 82 et 83).

- « Un enseignement de grande portée peut être tiré de tous ces précédents : l'entretien et l'emploi du ''Soft Power'' ne sont guère compatibles avec la projection de forces dans le cadre d'opérations extérieures de longue durée. En fait, le seul concept militaire complémentaire du ''Soft Power'', c'est la projection de puissance, c'est-à-dire un engagement bref dans une action de haute intensité, incluant des frappes exercées ''à distance'' ainsi que l'interdiction d'accès aux espaces aéroterrestre et aéromaritime. » (page 83).

CHAPITRE 4 : *L'INVENTION D'UN NOUVEAU TERRITOIRE*

- « Corrélativement, les lacunes de notre culture géopolitique, et l'insuffisante prise en compte des enjeux géostratégiques se sont combinées pour aboutir à une relative faiblesse de nos capacités de projection dont l'histoire ''à éclipses'' de notre marine fournit le meilleur exemple. » (page 86).

- « […] l'ensemble cohérent constitué par ''l'esprit de défense'' à la française et des politiques publiques globalement en phase avec les priorités de ''l'esprit public'' se trouve fondamentalement ébranlé par un ensemble de ruptures. » (page 86).

- « Ruptures stratégiques, tout d'abord, liées à l'éloignement de la menace territoriale directe et à la globalisation des enjeux, à travers l'émergence d'une multitude de crises et de foyers de tensions, sur fond d'affrontement bipolaire entre les Etats-Unis à construire un espace informationnel intégré mondial, en dehors duquel tout système de défense se trouve réduit à une dimension de sociologie politique en organisant une parfaite adéquation entre système de défense et organisation sociale.
Viennent ensuite les mutations socio-économiques, qui donnent toute sa portée à la RMA en concentrant les enjeux stratégiques sur un nombre restreint de territoires […]. » (page 87).

- « Dans cet état des lieux de notre défense découle le chantier à venir : reconstruire une vision de la place de la France dans le monde qui soit de nature à inspirer l'esprit public, favorisant ainsi la cohésion nationale, et à orienter les politiques publiques afférentes pour garantir la sécurité et les intérêts du pays. » (page 87).

- « […] la nécessaire réaffirmation de la ''voie classique'', […] la possible invention d'une ''voie nouvelle'', […] ébaucher un modèle d'armées pour le XXI^{e} siècle. » (page 87).

Réaffirmer « la voie classique » : alliances de « revers » et politique de puissance

- « […] l'action extérieure de la France doit-elle, en premier lieu, s'inscrire dans la continuité de la ''voie classique'' inaugurée, à la Renaissance, par François I^{er}, tracée par Richelieu […]. Elle se résume, pour l'essentiel, à deux idées-forces : assurer la sanctuarisation du territoire ; garantir l'indépendance nationale en conduisant une politique de puissance. » (page 88).

- « La sanctuarisation du territoire national constitue le fil conducteur de la politique extérieure de la France depuis quinze siècles […]. Elle est aujourd'hui gravée dans tous les esprits à travers le paradigme de la dissuasion nucléaire, non sans quelques ambigüités. « (page 88).

- « La sécurité nationale n'est donc pas totalement assurée […]. Deux considérations immédiates confirment ce constat théorique : le risque d'agression du ''faible au fort'' et la menace terroriste qui ne sont que deux expressions complémentaires de la même faille stratégique. » (page 88).

- « La double réponse à cette menace, de moins en moins virtuelle, réside dans nos capacités préstratégiques (c'est le seul véritable atout opérationnel apporté par le groupe aéronaval) et, de façon urgente, par une défense aérienne élargie, reposant sur des capacités de détection locales et sur un missile Sol-Air dans la gamme du ''Patriot'' américain. Malheureusement, le retard pris dans le développement pris dans le développement du SAMP (Sol-Air Moyenne Portée) depuis une quinzaine d'années n'a guère contribué à affermir cette hypothèse. Ne reste plus que celle, en fait, d'une participation à la ''Theatre Missile Defense'' en Europe, proposée par les Etats-Unis, dont il convient néanmoins de ne pas s'illusionner sur le coût budgétaire et politique : la TMD, c'est l'abandon partiel de l'autonomie stratégique, telle que symbolisée par la FNS (Force Nationale Stratégique). De surcroît, les implications diplomatiques d'une telle option, qui risque fort de s'avérer inévitable à moyen terme, supposent des démarches préalables, sérieuses et ouvertes envers la Russie : la sanctuarisation du territoire ne peut plus être considérée comme une stratégie relevant exclusivement de la souveraineté nationale. » (page 89)

- « La question qui se pose à la France est celle de sa participation à ‘‘la communauté du renseignement’’ qui n’est pas seulement occidentale, mais qui inclut l’ensemble des États désireux de stabilité. La règle d’or de cette participation, c’est l’existence de contreparties. » (page 89)

- « Il s’agit aussi de définir la posture de la France vis-à-vis des États ou des territoires constitutifs de ‘‘sanctuaires’’ pour les terroristes : s’interdire toute intervention revient à se lier les mains ; se réserver la possibilité d’agir revient à assurer une ‘‘politique de puissance’’ qui excède largement les limites d’une conception purement ‘‘domestique’’ de la sanctuarisation du territoire. Désormais, le ‘‘pré-carré’’ doit être défendu outre-mer. Ainsi donc et à l’inverse des apparences trompeuses engendrées par la pureté mathématique des stratégies de dissuasion de la ‘‘Guerre froide’’, la ‘‘sanctuarisation du territoire national’’ ne saurait constituer une doctrine de défense en soi ; en quittant le statut procuré par la rassurante symétrie de l’affrontement des deux ‘‘blocs’’, le nucléaire lui-même devient un vecteur potentiel de ‘‘contournement par le bas’’ de la dissuasion qui ne joue plus avec la même sûreté ‘‘du fort au faible’’ […]. » (page 89).

- « Horizon indépassable de ‘‘l’esprit de défense’’ à la française, la sanctuarisation du territoire dans le contexte du XXIe siècle est redevenue indissociable d’une ‘‘politique de puissance’’. » (page 90)

- « […] conduire une politique de puissance, c’est-à-dire mobiliser l’ensemble des leviers disponibles pour préserver une certaine autonomie stratégique tout en gardant en perspective des buts non pas militaires, mais politiques, c’est bien la seule voie encore offerte à la France et c’est donc, pour elle, une ‘‘ardente nécessité’’ qui passe, d’abord, par une manipulation de la volonté […]. (page 92).

- « Transposés dans le contexte de notre époque, les principes de cette politique de puissance se traduisent par un positionnement nécessairement différent, bien que de même nature. Il s’agit, sans amoindrir notre participation à la construction européenne et à l’OTAN, mais a contrario, dans le but de la rendre plus efficace, de comprendre que notre contribution sera d’autant plus utile et d’autant mieux appréciée que nous assumerons nos responsabilités nationales et que nous affirmerons nos intérêts nationaux. » (page 92).

- « […] nous devons réaffirmer la continuité de la « voie classique » de la politique extérieure de la France, en l’adaptant aux circonstances de notre époque : alliances « de revers », constitution de « glacis protecteur »… qui demeurent les seuls moyens d’atténuer les inconvénients de l’intégration dans des « blocs », dans le « bloc Atlantique » en l’occurrence. » (page 92).

- « […] la position de la France en Europe et dans le monde dépend étroitement du rapport des forces entre la France et l’Allemagne dans le ‘‘cœur européen’’ de l’ancien empire carolingien et de sa capacité à contrebalancer les puissances européennes concurrentes dans les espaces « périphériques » de l’Europe, par le biais d’ ‘‘alliances de revers’’.

Dans cette perspective, nous devons comprendre et exploiter la géopolitique de la Russie et celle de la Turquie, sur fond de géostratégie américaine. » (page 93).

- « […] les relations entre la France, la Russie et la Turquie doivent être pensées dans l’ensemble du mouvement stratégique américain qui, après un demi-siècle de ‘‘containment’’ de l’URSS, tend désormais à isoler la Chine en retournant vers l’Est les poussées russes et turques : dans cette perspective, l’Europe, vue de Washington, ne peut être conçue comme un ensemble stable et autonome, mais comme la ‘‘tête du pont’’ du ‘‘dispositif atlantique’’ dédié à l’encerclement de la Chine. » (page 95)

- « […] la France a tout intérêt à le rééquilibrer en développant ses relations diplomatiques à l’Est et au Sud. Ainsi le véritable apport de notre intégration dans l’OTAN doit consister dans notre capacité à entretenir un dialogue privilégié avec la Russie, qui dépasse le seul champ des échanges commerciaux, largement préempté par l’Allemagne, pour atteindre le

niveau stratégique, concernant par exemple le développement du potentiel naval, le nucléaire civil, les moteurs d'avions… De même, notre position dans la construction européenne a tout à gagner de l'établissement d'une relation privilégiée entre la France et la Turquie. L'Histoire nous y incite, tout comme la géographie qui ne peut que nous conduire à rechercher le levier turc pour peser sur l'Europe centrale. » (page 95).

Inventer une « voie ouvelle » : Soft Power et stratégies indirectes

- « […] la mobilisation du poids de la culture au service d'une politique d'influence, la référence à l'Histoire et au contenu d'une civilisation pour imaginer de nouveaux territoires, de nouvelles frontières. C'est aussi la découverte de la supériorité des ''stratégies indirectes'', un temps masquée par les apparences trompeuses de la supériorité matérielle et par le syndrome américain du ''tout-technologique'' (''technology driven Policy''). (page 96).

- « L'atout de l'Europe dans le monde du XXI^{e} siècle, c'est d'être devenue le Continent-Histoire, face à la jeune Amérique dont nous détenons la mémoire, à l'Asie, qui a largement détruit les marques architecturales et documentaires de la sienne, à l'Afrique handicapée par la prédominance de la tradition orale. […] l'Histoire, et tout particulièrement l'Histoire militaire gagnerait-elle à être davantage mise en valeur sur les territoires mêmes où elle s'est déroulée. » (page 96).

- « C'est le lien étroit et fort entre l'Histoire et l'esprit de défense qu'il s'agit de valoriser, alors que depuis plusieurs décennies, le désintérêt de la plupart des chercheurs français pour l'histoire militaire a conduit à concéder aux Anglo-Saxons un quasi-monopole en la matière. » (page 96).

- « Qu'il s'agisse de ''grande culture'' à travers colloques et séminaires ou de culture « populaire » grâce à la production cinématographique et télévisuelle, des lignes de crédits exceptionnelles doivent permettre, sur la période 2014-2018 et au-delà, de ramener sur notre pays les feux médiatiques par le récit de la Grande Guerre, mais aussi par l'étude des relations internationales dans l'entre-deux-guerres. Ce sont trente années cruciales dans l'histoire de l'Europe que nous pouvons raconter au monde, à partir des ''lieux de mémoires'' et des archives de notre nation. Il s'agit là d'un effort indispensable dont nous avons tout à attendre, et beaucoup à gagner. Un dernier point, essentiel, est à souligner : cette mobilisation de l'Histoire en faveur du temps présent ne doit pas être étroitement hexagonale, comme nos tendances spontanées nous y inclinent. » (pages 96 et 97).

- « Mobiliser l'Histoire au service du rayonnement actuel de la France, c'est procéder à un ''retournement'' intellectuel auquel nous ne sommes guère spontanément enclins, car cette ambition conduit à ne plus penser la France cantonnée dans ses frontières, mais à la représenter ouverte sur le monde. C'est aussi, et peut-être surtout, activer un levier de cohésion nationale indispensable, en instillant l'idée que la nation recouvre un champ beaucoup plus vaste que celui occupé par les générations actuelles et que notre destin collectif trouve ses racines très loin dans le passé et son aboutissement, très loin dans le futur : nous retrouvons ici la « chambre de patience » chère à Jacques Attali, qui n'est que le concept de nation transposée dans le champ de la représentation institutionnelle. C'est un vecteur d'intégration comparable à celui de la nation américaine, celui-là fondé sur l'histoire, mais sur l'élection providentielle. » (pages 97 et 98).

- « Élargir la connaissance de l'Histoire à sa compréhension, transformer le souvenir du passé en enseignement pour l'avenir implique sa mise en relation avec la géographie : les peuples vivent, le plus souvent, l'histoire déterminée par leur géographie ! La perception de ces interactions, leur mise en perspective, c'est la géopolitique qui, appliquée aux rapports de force collectifs, conduit à la géostratégie. » (page 98).

- « C'est la faiblesse chronique des Français dans ces deux disciplines qui entraine une grande difficulté à fonder leur esprit de défense sur autre chose que la défense du ''pré-

carré''. Les ''briques élémentaires'' d'une ''université de géopolitique et de géostratégie'' existent depuis longtemps : qu'il s'agisse du cursus militaire du collège interarmées de Défense, de l'IHEDN, des divers instituts privés (IRIS, IFRI, etc.) ou des enseignements spécialisés dans le tissu universitaire, ce qui fait probablement défaut, c'est une vitrine sur le monde, un lieu de rencontre, de synthèse, de rayonnement : l'École militaire pourrait devenir ce lieu, en relation avec la direction des affaires stratégiques, la direction générale de l'armement, le pôle d'études stratégiques du Quai d'Orsay, pour diffuser sous une marque unique, ''France Stratégie'' une production coordonnée, sinon mutualisée, en relation avec un large spectre de partenaires occasionnels, depuis l'Institut du Monde Arabe, jusqu'à L'INALCO (Langues O). » (page 98).

- « […] un possible ''Soft Power'' à la française, fondé sur l'histoire et la géopolitique, adossé à la langue, à la culture et à la civilisation […]. » (page 98).

- « Depuis de longues décennies, la carte stabilisée des provinces, puis de l'Hexagone a engendré une profonde confusion entre la notion de limites (''boundaries'') et celle de frontières (''frontiers''). Nous en sommes venus à considérer la frontière comme une ligne sur la carte, alors qu'historiquement, elle est d'abord une zone d'ampleur variable qui tient lieu de ''territoire tampon'' entre deux États […]. La frontière est une ''zone grise'' […] elle est associée à l'idée de menace, d'agression et de guerre. Par opposition, la limite, résultat de la négociation, est synonyme de paix. En d'autres termes, la frontière est un espace à conquérir et dans l'horizon mythique de chaque société, de chaque civilisation, la ''frontière'' joue un rôle prépondérant […]. » (page 98).

- « […] la notion de territoire, cadre dans lequel se réalise la nation en tant qu'universalité réelle opposée à l'idéal axiologique de société universelle. Conforter le lien social dans l'espace national suppose donc l'invention d'un nouveau territoire, c'est-à-dire d'une nouvelle frontière. » (page 99).

- « L'Europe est une idée muée en réalité technocratique, trop peu concrétisée dans la culture – Jean Monnet – trop ambiguë pour être spontanément fédératrice : entre ''l'Europe – Grand Marché'' des Anglo-Saxons, ''l'Europe espace-vital'' des Germains, ''l'Europe – Puissance'' des Francs, il est malaisé de passer des déclarations d'intention aux politiques communes, hors du socle minimal : la concurrence, la monnaie, le libre-échange. (page 99)

- « […] au-delà de l'espace européen, (…) il reste à imaginer une ''nouvelle frontière'' qui prenne en compte l'ensemble des ruptures survenues au cours des décennies précédentes. Quelle ambition pour le XXI^{e} siècle, sinon l'ouverture de la France sur le monde ? Comment concevoir une ''grande stratégie'' pour le XXI^{e} siècle, sinon à travers le choix du ''grand large'', auquel la France s'est toujours refusé ? Comment sortir d'une impasse stratégique, économique et culturelle, autrement que par un basculement complet de représentation du monde, ainsi devenu champ de conquêtes au lieu d'être encore perçu comme un espace de menaces ? » (pages 99 et 100).

- « Dans cette perspective, il s'agit de savoir la mutation progressive de la société française, quelles que puissent être par ailleurs les nécessaires mesures de contrôle des flux migratoires, vers un modèle de métissage ethnique et culturel peut constituer, pour l'avenir, un atout géopolitique. (page 100)

[…] Dans le cas de la France du XXI^{e} siècle, si la réponse peut être positive, c'est sous la réserve d'une meilleure connaissance, nécessaire, à leur juste perception, des réalités ethniques et culturelles – notamment religieuses – de l'aire méditerranéenne et du continent africain qui nous concernent spécifiquement : l'adhésion collective à une grande politique extérieur de défense demeure, avec la consolidation de l'État-Providence, le levier essentiel de la cohésion nationale, mais elle implique que le ''nouveau territoire'' à conquérir ne soit pas totalement inconnu, c'est-à-dire présumé globalement hostile : c'est pour cette raison que la diffusion d'une culture géopolitique est essentielle. « (pages 100 et 101).

- « […] la France qui accueille la principale communauté musulmane d'Europe doit pouvoir ériger cet état de fait en avantage comparatif, si elle développe simultanément, une compétence particulière dans les disciplines orientalistes et si elle adosse cette université à''l'Islam de France'' ou, du moins, à ''l'Islam en France''. Cet exemple illustre ce que pourrait être la méthode de la ''nouvelle frontière de notre politique de sécurité et de défense : tirer profit d'une société multiethnique et multiculturelle, issue de l'histoire coloniale, pour conforter le ''Soft Power à la français''. » (page 103).

- « Fonder l'esprit de défense sur la revitalisation de la ''voie classique'' de notre diplomatie : sanctuarisation du territoire et alliances de revers équilibrant notre participation au ''bloc atlantique'' et notre contribution fondatrice à l'Union européenne ; conforter notre cohésion nationale autour d'une ''voie nouvelle'' : construction d'un ''Soft Power'' à partir d'une excellence universitaire qui valorise la nation française dans tout son parcours historique ; voilà quelques préconisations essentielles qui orientent nos conclusions sur le système de défense et le modèle d'armées à construire pour le XXI^{e} siècle. » (page 103).

Un dernier aspect de la posture globale de défense doit être évoqué : c'est la nécessaire redécouverte des stratégies indirectes, après plus d'un siècle de cantonnement dans le champ des stratégies directes. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que les stratégies indirectes, seules, observent le principe essentiel d'économie des moyens et sont donc les seules à s'avérer durable.

- « L'approche indirecte diffère de la stratégie indirecte en ce qu'elle s'inscrit dans le cadre de toute stratégie, qu'elle soit directe ou indirecte. S'agissant par exemple des récentes opérations en Lybie, dans le cadre de la stratégie adoptée en Tunisie et en Égypte), une approche indirecte aurait pu consister à projeter le dispositif Epervier sur la ''Bande d'Aouzou'', territoire contesté entre le Tchad et la Lybie, pour interrompre les communications terrestres entre les deux pays et compliquer toute tentative de ''retour au pays'' des mercenaires sub-sahéliens au service du pouvoir libyen. » (page 104).

L'évolution du rapport des forces, de l'état des opinions, de la nature des enjeux fait qu'à l'avenir, la redécouverte des stratégies indirectes s'imposera. C'est la gamme des instruments de la projection de puissance, destinés à garantir la maîtrise aérospatiale et aéromaritime ainsi que la supériorité dans des engagements brefs, de haute intensité, qui est la mieux adaptée à la conduite d'une politique de défense et de sécurité globale incluant un ''Soft Power à la française''. » (page 105).

L'outil militaire du XXI^{e} siècle : projection de puissance et union franco-britannique

- « La définition d'un outil militaire pour la France du XXI^{e} siècle doit être adaptée au projet d'ensemble cultivé pour le pays : l'ouverture sur le monde, facilitée par la diversité ethnique et culturelle. Elle doit être compatible avec une diplomatie inspirée par la ''voie classique'', usant de « Soft Power » et pratiquant une stratégie indirecte. Elle doit enfin faciliter les alliances européennes, dans le cadre atlantique. » (page 105).

- « Le désengagement progressif des peuples démocratiques du ''phénomène de guerre'', amorcé par la fin des ''conflits de masse'', poursuivi par la suspension de la conscription, atteindra demain les systèmes de projection de forces, relégués dans la catégorie des systèmes de non-emploi. De ce fait, tout comme l'arme nucléaire, les modèles d'armées de projection de forces relèveront d'une posture de dissuasion, à la limite d'un rôle de démonstration symbolique, beaucoup plus que du ''Hard Power'' dont l'usage doit demeurer potentiellement envisageable dans la conduite d'une stratégie globale. » (page 106).

- « Complémentairement à ''l'épée nucléaire'' dont il ne faut plus surestimer l'omnipotence, il reste à construire un bouclier anti-missiles. Ce ne pourra être qu'un outil ''atlantique'',

probablement confié à l'OTAN. C'est donc dans un autre domaine que notre autonomie stratégique sera à reconstruire. » (page 106).

- « […] le nucléaire, qu'il soit stratégique ou ''préstratégique'', ainsi que le bouclier anti-missiles ''associé'', constituent un outil politique. Si la dissuasion nucléaire perdure, dans une vision de moyen terme, comme l'instrument de sanctuarisation conçu comme tel dès l'origine, deux réserves majeures conduisent désormais à relativiser sa portée réelle.
La dissuasion nucléaire ne peut ni résumer, ni même orienter notre posture de défense qui ne saurait refléter une quelconque tendance au renfermement du pays sur lui-même mais, tout au contraire, son ouverture au monde. […] Il est raisonnable d'anticiper, à l'horizon d'un demi-siècle, l'obsolescence de la technologie nucléaire […].
Le nucléaire conserve donc une prééminence symbolique dans le présent, mais ne structure plus l'avenir de notre posture de défense. » (pages 106 et 107)..

- « L'idée d'un glissement progressif du mode d'intervention des armées occidentales de la projection de forces (première guerre du Golfe) vers la projection de puissance (Kosovo) a cheminé dans les esprits jusqu'à inspirer le ''Plan Rumsfeld'' de réduction des effectifs de l'US ARMY à l'origine de divergences de vues au sein du Pentagone entre les chefs d'états-majors et le secrétaire à la défense. (…) Il s'agissait, en fait, de prendre en compte l'aversion de l'opinion publique pour l'engagement des troupes au sol, avec les pertes que cette phase implique en toute hypothèse, pour lui substituer le ''combat sans contact'', à distance. » (page 108).

- « […] renoncer à un modèle de ''projection de forces'' n'entraînerait ni risque actuel, ni inconvénient potentiel majeur, de telle sorte que le passage à un modèle de projection de puissance s'avère non seulement souhaitable mais possible. » (page 109).

- « L'option inverse, en nous condamnant à accentuer le décrochage technologique vis-à-vis des Etats-Unis, impliquerait notre cantonnement dans des missions supplétives, peu compatibles avec l'idée de restauration de la cohésion nationale autour de l'affirmation de notre rang dans la société des nations. Choisir de privilégier la projection de forces nous condamnerait à cultiver le modèle d'armées le moins utilisable en pratique, tout en découplant dangereusement nos moyens conventionnels de notre dissuasion nucléaire […]. » (pages 109 et 110).

- « […] si la plupart des nations européennes sont capables de fournir des forces, plus ou moins « interopérables » selon les normes de l'Otan, la France et le Royaume-Uni sont les seules puissances susceptibles d'assurer le rôle de ''Nation – cadre''. C'est donc bien le potentiel de ''projection de puissance'' qui se trouve sur le ''chemin critique'' de l'Europe de la Défense. (page 110).

- « […] l'expérience enseigne que lorsqu'une capacité militaire que lorsqu'une capacité militaire n'est plus indispensable, il est préférable de ne pas la conserver, pour la bonne raison que son existence même contribue à la « dérive des objectifs ». En d'autres termes, c'est bien parce qu'une capacité de relève existe que les décideurs civils et militaires, exonérés de l'obligation de trancher le débat stratégique, s'installent dans la durée, même s'il ne s'agit pas d'un choix délibéré. Laisser subsister une possibilité de dérive, c'est être assuré qu'elle se produira […]. Avec l'encadrement constitutionnel des opérations extérieures incluant l'instauration d'une autorisation parlementaire semestrielle, le juste dimensionnement de l'outil militaire s'avère la meilleure garantie contre la ''dérive des objectifs''. » (page 110).

- « Les guerres de demain, moins idéologique et postindustrielles, seront ''informationnelles''. Elles privilégieront les frappes ciblées, sur des lieux précis et des individus identifiés. Comme pour tous les champs de l'activité humaine […], elles s'inscriront dans un processus de ''démassification'' promouvant le ''sur-mesure''. (page 111).

Dans le contexte géopolitique actuel, c'est donc un modèle d'armées dédiées à la ''projection de puissance'' qui paraît répondre aux contraintes auxquelles nous sommes exposés, eu égard aux moyens dont nous pouvons disposer. » (page 112).

- « […] toute dimension territoriale de la défense (délégués militaires départementaux, gouverneurs militaires, régions ''Terre'' devrait être définitivement abandonnée. […] Ce recentrage de l'outil militaire implique la préservation d'une composante aéroterrestre capable, par des actions coordonnées, de détruire les capacités militaires adverses au cours d'un engagement bref, de haute intensité. Il ne signifie pas, au-delà de la sécurité extérieure, la disparition de toute autre forme d'apport des armées à la nation. L'essentiel est de faire en sorte que l'expérience du commandement, la ''culture d'équipage'', la conception de l'autorité vécue, non comme un service dû à la collectivité, bref l'ensemble des ''vertus militaires'' continuent à irriguer la société civile par le biais des ''secondes carrières'' ». (page 113).

- « Au moment où l'insertion d'une partie de la jeunesse soulève de sérieuses difficultés, où la réinsertion de jeunes délinquants n'est pas véritablement réglée par les procédés classiques, l'encadrement paramilitaire figure parmi les solutions envisageables : c'est d'ailleurs avec un certain succès que cette formule, jadis pratiquée à travers les ''jeunes en équipe de travail'' (JET) de l'amiral Brac de la Perrière, est désormais institutionnalisée au sein de l'établissement public d'insertion de la défense (médiatisé sous la dénomination de centres ''défense – seconde chance'') au profit, chaque année, d'environ quatre mille jeunes ? » (page 113).

- « […] l'entretien d'un réseau territorial permanent, d'effectifs de liaison dédiés et sous-utilisés ne se justifie plus. En fait, c'est l'ensemble du ''socle territorial'' des armées qui n'est plus soutenable. […] le ''noyau dur'', le ''cœur'' des armées se recentre sur les fonctions à ''haute valeur ajoutée'', englobant la planification stratégique et opérationnelle, la maîtrise de l'espace informationnel global (ou, du moins, l'accès audit espace), l'interdiction d'accès aux espaces aéroterrestres et aéromaritimes, la frappe à distance, les opérations spéciales ainsi que les interventions de durée limitée destinées à détruire le potentiel adverse dans un engagement bref, de forte intensité. » (page 114)

- « Cette définition restrictive du champ d'action des armées fait qu'elles deviennent des « maîtres d'œuvre, ensembliers », mais qu'elles doivent rompre avec la logique d'autonomie complète, voire d'autarcie développée au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles, pour intégrer de plus en plus de sous-traitants dans un modèle « d'entreprise élargie''. » (page 114).

- « Cette évolution devrait concerner, en premier lieu, la délégation générale à l'armement (DGA) devenue direction générale à l'armement […]. La construction d'une industrie d'armement moderne et exportatrice est largement due à l'action de la DGA qui a géré les commandes, financé études et prototypes et assuré le plan de charge des bureaux d'études, de telle sorte que des ''champions'' français ont pu émerger. » (page 114).

- « Construire un système de projection de puissance tout en demeurant au sein de l'OTAN, mais en recherchant une autonomie politico-stratégique par les alliances inspirées de la « voie classique » de la diplomatie française ; adosser la projection de puissance à un ''Soft Power à la française'', au service de stratégies indirectes, voilà assurément une doctrine cohérente ; mais avec quels partenaires pouvons-nous la mettre en œuvre ? » (page 118).

- « Le Choix, de fait, est limité, puisque la posture de défense de l'Allemagne repose encore sur une armée de conscription et que la sortie de ce modèle d'armées exclusivement ''continental'' entrainera une révision de format dont les effets sont encore difficiles à apprécier. Le seul partenaire possible à court terme est donc celui que nous avons commencé à nouer et que nous pouvons tenter de resserrer avec le Royaume-Uni. » (pages 118 et 119).

- « […]confrontée au constat que le ‘‘Grand large’’ – c’est-à-dire l’espace Atlantique – est désormais déserté par une Amérique-Monde qui ne se voit plus comme ‘‘fille aînée de l’Europe’’, historiquement sceptique vis-à-vis du ‘‘concert européen’’ et budgétairement contraint par une violente crise économique dont les effets sur l’endettement national seront durables, le Royaume-Uni se trouve presque mécaniquement conduit à se rapprocher militairement de la France. » (page 119).

- « […] assurer en commun la ‘‘police du ciel européen’’, utilisant indifféremment les moyens de détection, de guidage et d’interception des deux pays et élargissant ces dispositions aux pays européens intéressés. […] un accord franco-britannique constitue le meilleur moyen de faire progresser l’Europe de la Défense et la création formelle d’un dispositif de sûreté aérienne européen, à partir d’une coordination technique déjà réalisée, s’avère une idée aisément réalisable et politiquement très forte. » (page 120).

- « […] la question du cœur de la dissuasion nucléaire constitué par les SNLE. Au-delà de la coordination des patrouilles et du partage des moyens de simulation, toutes mesures déjà approuvées, aller plus loin soulève deux problèmes technico-politiques :

  - celui de la ‘‘double – clé’’ anglo-américaine sur la dissuasion britannique qui, si elle se trouvait confondue avec la dissuasion française, aurait pour effet de réduire le caractère autonome de celle-ci ;
  - celui de la détention des ‘‘codes d’engagement’’ : la seule solution réaliste consisterait à prévoir, non pas une double-clé franco-britannique qui aurait pour effet de dégrader l’effet dissuasif de l’arme de ‘‘non-emploi’’, mais la mise en place de « doubles codes » en parallèle autorisant chaque partenaire à engager les moyens collectifs. Il est évident que l’impact politique d’une telle mesure serait majeur et que nous nous rapprocherions, sur le plan stratégique, du scénario d’ ‘‘Union franco-britannique’’ proposé par Churchill en 1940 […] ». (page 121).

- « Sa véritable difficulté tient au fait qu’à travers la sanctuarisation de l’espace franco-britannique, la construction politique de l’Europe s’accélérerait selon une logique ‘‘à deux vitesses’’,qui risquerait de conduire l’Allemagne à une accentuation de son tropisme naturel, vers l’Est. Dès lors, la seule réponse politiquement satisfaisante serait d’élargir formellement la garantie nucléaire franco-britannique à l’ensemble de l’espace européen, précisant ainsi (à l’encontre de la doctrine traditionnelle de la France) la notion d’ ‘‘intérêts vitaux’’. » (page 122)

- « Construire une dissuasion nucléaire franco-britannique et la mettre en service de la sanctuarisation de l’espace européen revient, *in fine*, à optimiser l’usage de cet instrument de ‘‘Soft Power’’ qu’est devenue l’arme nucléaire. Cette voie, porteuse d’une dynamique politique majeure en termes de construction européenne, est également conforme aux intérêts nationaux car elle favoriserait le rééquilibrage de la construction européenne en permettant de compenser, dans le champ stratégique, la relative domination allemande dans l’économie. » (page 122)

- « La politique de défense s’affirme ainsi au cœur même de la pensée politique. Cette observation met en lumière l’idée, qui sous-tend l’ensemble de cet ouvrage, que la politique de défense n’est pas seulement le vecteur de la sécurité extérieure du pays, mais qu’elle est aussi un ressort essentiel de la cohésion nationale. (page 123).

CONCLUSION

- « […]ne plus construire la cohésion nationale autour d’une posture de défense définie à partir de l’environnement stratégique, mais penser une posture de défense définie à partir de l’environnement stratégique, mais penser une posture qui devienne, en soi, facteur de cohésion nationale et en déduire la politique de sécurité et de défense appropriée. » (page 127).

- « Selon cette logique, le projet fédérateur d'une société multiethnique et multiculturelle, c'est l'ouverture au monde, cohérente avec l'ensemble des défis économiques et culturels que doit relever la France aujourd'hui. Tout d'abord, la construction européenne devient le meilleur moyen de réaliser notre ouverture au monde en toute sécurité, avec l'appui de partenaires : l'Europe n'est plus une panacée critiquable car imparfaite, mais un viatique précieux. Ensuite, l'audace du projet doit être compensée par quelques assurances : la continuité de la ''voie classique'' de notre diplomatie qui nous ménage les ''alliances de revers'' utiles pour garantir notre positionnement en Europe et dans l'OTAN. » (page 127).

- « […] nous ne pouvons concevoir notre posture dans un registre purement militaire, pas plus notre ouverture au monde ne peut se réduire à une ambition purement économique : nous devons penser ''Soft Power'', pour constituer un ''Smart Power''. Le concept de ''Smart Power'' et la conjugaison permanente d'actions diplomatiques, économiques, technologiques, culturelles et militaires qu'il implique, renvoient au besoin indéniable d'un ''conseil national sécurité''. Cette fonction est théoriquement assurée par le secrétariat général de la défense nationale (SGDN) placé auprès du Premier ministre et dirigé par un haut fonctionnaire, préfet, diplomate ou officier général. » (pages 127 et 128).

- « […] la restauration du SGDN passe par l'établissement d'un lien fort, c'est-à-dire politique, entre le Chef de l'État et le secrétaire général. (…) le réexamen du statut, du positionnement, de la dénomination et de la gouvernance du SGDN paraît de nature à contribuer à la redéfinition de notre posture de défense. » (page 128).

Le ''Soft Power'' doit s'appuyer sur deux piliers essentiels : l'histoire et la géopolitique, dont nous devons faire des disciplines d'excellence :

- en mettant en perspective la ''guerre mondiale'' 1914-1945, à travers nos ''lieux de mémoire'' et nos archives ;
- en facilitant l'émergence d'une marque ''France Stratégie'', complétée par une ''université orientaliste'' qui facilite notre ancrage pacifique dans le ''champ'' de notre espace de rayonnement historique : la Méditerranée et l'Afrique. » (page 128).

- « […] il doit aussi permettre de valoriser au mieux la force nucléaire stratégique constituée grâce à plusieurs décennies d'investissement en l'utilisant dans le cadre d'une initiative en faveur de la construction de l'Europe politique. » (page 128).

- « […] nous devons tirer toutes les conséquences des réticences croissantes des opinions occidentales vis-à-vis de toute intervention terrestre durable, conformément au modèle de ''guerre sans le peuple'' décrit par Pascal Vennesson et qui aura pour effet de ranger les systèmes de projection de forces dans le registre du non-emploi, comme la dissuasion nucléaire et les armées de conscription en Occident. » (page 128).

- « Nous devons opter clairement pour un modèle de projection de puissance, et non plus de projection de forces, et poursuivre notre réflexion jusqu'à ses conséquences logiques, s'agissant notamment des évolutions de nos arsenaux et de l'encadrement des activités des ''sociétés militaires privées''. » (page 128).

- « Avec quels partenaires pourrions-nous construire une ''coopération renforcée'', constitutive du noyau de l'Europe de la défense ou, plus concrètement, du ''pôle européen'' de l'OTAN ? C'est le Royaume-Uni qui s'impose à cet égard, pour un ensemble de raisons historiques (l'étroitesse de nos relations depuis un siècle), stratégiques (nous sommes désormais confrontés aux mêmes défis) et techniques (nos systèmes de défense sont de plus en plus homothétiques). » (page 129).

- « La première condition d'une véritable convergence, c'est que nous parvenions à définir le contenu des enjeux fondamentaux : non pas les structures de commandement intégrées européennes, redondantes aux yeux des Britanniques par rapport à celles fournies par l'OTAN, mais les moyens de combat nécessaires à toute action autonome. » (page 129).

- « Cette coopération, ouverte à d'autres États européens selon leurs capacités et leurs agendas, pourrait aller jusqu'au champ nucléaire stratégique, l'élargissement à l'ensemble de l'espace européen d'une dissuasion franco-britannique pouvant constituer une avancée politique majeure de la construction européenne. » (page 129).

- « La conjugaison d'un axe militaire franco-britannique et d'un axe économique et monétaire franco-allemand correspondrait à la politique d'équilibre caractéristique de la « voie classique''. » (page 129).